

La prévention pour lutter contre la précarité

Le conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) a présenté ses préconisations pour lutter contre la précarité. Avec un mot-clé : la prévention.

Accueillis par Yves Calippe, maire adjoint en charge de la politique des solidarités et de l'action sociale, *Dominique Laperrière-Michaud* et *Jean-Pierre Letourneux*, respectivement présidente et rapporteur de la commission santé-social du Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) ont présenté aux élus, acteurs sociaux et représentants d'associations de l'agglomération mancelle, investis dans cette lutte contre la précarité, les conclusions de leur étude intitulée « Pour la cohésion sociale, la prévention comme clé de lutte contre les précarités ». Un travail réalisé en trois phases : études documentaires, auditions et, surtout, journées collaboratives sur le terrain. L'objectif étant de permettre au Ceser, véritable laboratoire d'idées auprès du Conseil régional, de faire des préconisations qui pourront être reprises par les élus.

La clé : la prévention

« L'agglomération du Mans est l'un des trois territoires où nous sommes venus rencontrer les acteurs de terrain, nous leur devons cette restitution », déclare *Dominique Laperrière-Michaud*. « En 2020, notre région comptait 400 000 personnes pauvres dont 57 % de femmes et 124 000 enfants. Le Ceser estime essentiel de concentrer les efforts sur les causes en mettant la prévention de la précarité, avec un focus sur la précarité des femmes, au centre de toutes les politiques territoriales ».

Faire consensus

Une démarche que confirme *Jean-Pierre Letourneux* : « La cohésion sociale nécessite une attention particulière à ces situations de précarités afin qu'elles ne se transforment pas en situation de grande pauvreté. Il est donc nécessaire de mettre la prévention au cœur des politiques publiques ». Et de préciser : « Nous avons à cœur que nos propositions fassent consensus, du Medef à la FSU ».

Le rôle des associations

Pour Yves Calippe, les associations sont incontournables dans une telle démarche : « J'ai beaucoup insisté pour que le vécu associatif soit bien pris en compte. Si les élus régionaux retiennent

les propositions du Ceser, les associations seront directement concernées par la mise en œuvre ».

Quatre axes de préconisations

Ces mises en oeuvre entendent dans un premier temps conforter et partager au niveau régional la connaissance et les enjeux du territoire pour une région 100 % inclusive.

Autre axe : veiller à ce que les politiques publiques régionales participent à l'amélioration des conditions de vie pour toutes et tous et plus particulièrement pour les personnes fragilisées.

Le Conseil économique, social et environnemental préconise également de pouvoir agir sur les territoires avec les partenaires.

Enfin, la dernière préconisation consiste à « prendre soin et mieux accompagner ceux qui agissent ».



De droite à gauche : Dominique Laperrière-Michaud, Yves Calippe et Jean-Pierre Letourneux. Le Maine Libre